

Département d'Indre et Loire

Arrondissement de Tours

**Commune de
SAINT ETIENNE DE CHIGNY**

Élections du conseil des jeunes 2021 – 2023

Demande d'inscription sur la liste des électeurs

(Ne concerne que les élèves scolarisés hors commune de St Etienne de Chigny et collège de Luynes)

Identité :

Nom

Prénom

Établissement scolaire :

Niveau de classe :

Coordonnées :

Adresse : N° rue

Code postal : Commune :

Tél

Adresse mail :

Fait à *SAINT ETIENNE DE CHIGNY*,

Le

Signature :

DOCUMENT A RETOURNER au plus tard le **9 JANVIER 2022 :**

- à la mairie (dépôt possible dans la boîte aux lettres en dehors des horaires d'ouverture)
- **par courrier** à la Mairie 2 route de la Chappe 37230 SAINT ETIENNE DE CHIGNY
- **par mail** à l'adresse suivante : servicejeunesse.mairiesdc@orange.fr

Aide-mémoire

- ☞ Sont électeurs les enfants nés entre 2007 et 2014.
- ☞ Les inscriptions seront enregistrées jusqu'au 9 janvier 2022.
- ☞ La campagne électorale sera ouverte du 10 au 21 janvier 2022.
- ☞ Le scrutin aura lieu le **samedi 22 janvier 2022** de 9 h 30 à 12 h 00 à la Mairie.
- ☞ L'installation du conseil des jeunes aura lieu le 8 décembre 2021.
- ☞ Les élus du conseil municipal accueilleront les membres du conseil des jeunes le 24 février 2022 en début de séance.